

Association Maurice Schumann

Le président

Tourcoing, le 20 février 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 22 MARS 2025
À TOURCOING (Nord)

Chers adhérents et sympathisants,

J'ai l'honneur de vous convier à l'assemblée générale ordinaire de notre association qui se tiendra :

le samedi 22 mars 2025
au Cercle militaire de Tourcoing (Nord), salle Maurice Schumann,

7, rue Léon Salembien

à 10 heures 00

À l'entrée, remise du bulletin de liaison n° 55 aux adhérents à jour de leur cotisation 2025

Ordre du jour :

- 1 - Accueil par le président
- 2 - Rapport moral 2024
- 3 - Rectification du rapport financier 2023 (comptes)
- 4 - Rapport financier 2024 et montants des cotisations 2026
- 5 - Appel à candidatures pour le conseil d'administration et renouvellement des administrateurs sortants
- 6 - Questions diverses.

à 11 heures 30

Causerie de Michel Brault
sur la mission de Maurice Schumann à Pondichéry en septembre 1947

vers 12 heures 45 – 13 heures
Déjeuner au " Paradoxe "

Signé

Michel Brault

Pièces jointes :

- Pouvoir
- Bulletin d'inscription au déjeuner du 22 mars 2025 (Restaurant " Le Paradoxe ", 3 rue d'Havré, Tourcoing)
- Bulletin d'adhésion (si cotisation 2025 non encore réglée)

Association Maurice Schumann

POUVOIR

Assemblée générale ordinaire du samedi 22 mars 2025 à Tourcoing (Nord)

Je, soussigné(e),,
agissant en qualité de membre de l'association Maurice Schumann, donne pouvoir à M., (Mme)
.....
ou à défaut à M., (Mme).....
pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale ordinaire du samedi 22 mars 2025 à
Tourcoing.

Fait à, le/2025

Signature

(précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »)

NB : Le pouvoir peut être accordé en blanc et adressé, le cas échéant, à M. Roland Hauet, trésorier,
52, rue Robert Schuman, 59910 BONDUES

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DÉJEUNER DU 22 MARS 2025

Restaurant " Le Paradoxe " – 3 rue d'Havré – 59200 Tourcoing

M. (Mme) déjeunera à l'issue de
l'assemblée générale ordinaire de l'association Maurice Schumann du 22 mars 2025. Le prix du repas
est fixé à **30 €** /personne, tout compris.

Il sera accompagné depersonne(s). Total à payer ...**30 €**.....X € =€

Le présent bulletin d'inscription et le règlement par chèque libellé au nom de l'association Maurice
Schumann sont à adresser au plus tard **avant le samedi 15 mars 2025** à M. Roland Hauet, trésorier de
l'association, 52, rue Robert Schuman, 59910 BONDUES. Règlement aussi possible par virement sur
le compte bancaire de l'association, en indiquant bien votre nom : cf. RIB joint.

Signature

COTISATION 2025 À L'ASSOCIATION MAURICE SCHUMANN

Je, soussigné, (M., Mme), [Nom][prénom]

Adresse postale

* **m'acquies** de ma cotisation 2025 d'un montant de (individuelle) : **22 €**

(couple) : **28 €**

éventuellement doublé d'un don de : €

TOTAL : _____ €

* **et l'adresse par chèque libellé au nom de l'association Maurice Schumann** à M. Roland HAUET,
trésorier de l'association, 52 rue Robert Schuman, 59910 BONDUES. Règlement aussi possible par
virement sur le compte bancaire de l'association, en indiquant bien votre nom : cf. RIB joint.

Adresse courriel **Signature**